

DIU PRATIQUES MÉDICALES EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS  
MÉDECINS

## Évaluations

### Validation du DIU (cycle 2)

## Épreuve n°4 : validation de la pratique encadrée réalisée lors des années 3 et 4

**Épreuve n°5 : écriture et soutenance d'un court rapport décrivant les activités réalisées correspondant aux objectifs pédagogiques de la formation**

**Épreuve n°6 : écriture et soutenance d'un mémoire correspondant à un travail original sur un sujet de médecine/santé au travail, mettant en évidence, les compétences attendues autour des méthodes de recherche et de rédaction d'un article, de synthèse et de communication à destination d'un public institutionnel ou d'entreprise**